LOUVIGNÉ DE BAIS

Avril 2026
N°34

Feuillet d'Informations de Louvigné-de-Bais

Agenda

Jeudi 2 - 9h45-10h30 ou 10h45-11h30
Bibliothèque
CROQ'HISTOIRES
Rencontre autour des livres

Vendredi 10 - 14h00
Concours de belote
Club Amitiés et Loisirs
Salle Intermède

Jeudi 16 - à partir de 13h15
Danse en ligne Club Amitiés et Loisirs
Salle Intermède

Jeudi 23 - 12h00
Repas du Club
Club Amitiés et Loisirs
Salle Intermède

Mercredi 29 - 12h00
Repas mensuel des séniors
Restaurant scolaire
Date limite de réservation le 20/04

Dimanche 26 - 14h30
Théâtre les Illuminés "l'Affaire"
Salle Intermède

Mardi 28 - 19h00
Conseil Municipal
Salle Intermède

Jeudi 30 - 9h30
Carnaval des deux écoles
Salle Intermède

À venir

16 mai
Concours de palets
Club de palets Louvignéen
Salle des sports

Vacances scolaires

Les vacances scolaires de printemps ont lieu ***du samedi 11 au dimanche 26 avril inclus****.*

Messes

Dimanche 5 avril à 10h30 (Pâques)
Dimanche 19 avril à 10h30

Infos municipales et associatives

Le FiL a 3 ans !

Tournoi U9 - U11 - U13 organisé par le SLFC

Théâtre organisé par l'Atelier d'Arts plastiques

Image du mois dernier

Suite aux élections municipales du 15 mars, une nouvelle équipe est en place.
Thierry PIGEON a été réélu maire, Joseph JEULAND, Marie-Odile DAYOT, Franck LERAY et Alexandra GOUSSET sont les 4 adjoints. Cédric MARTIN et François POIRIER sont les conseillers délégués.

C'est le printemps, les fleurs reviennent !

Fleurissement sur la commune

Infos diverses

Fermeture mairie et agence postale en avril

La mairie sera fermée au public le lundi après midi 18 avril ainsi que le jeudi 21 avril matin.
L'agence postale sera fermée mardi 19, mercredi 20 et vendredi 22 avril.
Attention : les horaires d'ouverture sont modifiées pour :
Le lundi 18 de **14h à 17h** et le jeudi 21 avril de **9h à 12h**.

Listes électorales : changement d'adresse

Pour les élections municipales, vous n'avez pas reçu votre carte électorale, votre changement d'adresse n'a pas été pris en compte ou vous avez constaté des informations erronées sur votre carte actuelle ?
Que devez-vous faire si vous êtes dans cette situation ?
Étape 1 : Vérifier votre inscription, soit en mairie, soit en consultant le site service-public.gouv.fr
Étape 2 : Effectuer l'inscription (se munir obligatoirement d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile) en mairie ou en ligne
L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique mais nécessite une démarche de votre part. Le changement d'adresse, même au sein de la commune, doit se faire à votre demande.
Pourquoi le faire maintenant ?
L'ensemble des habitants inscrits sur les listes électorales recevront des nouvelles cartes pour les élections présidentielles de 2027.

Sortie Papéa parc 11-17 ans

Les services enfance-jeunesse de Louvigné-de-Bais et Cornillé organisent une sortie commune au parc d'attractions Papéa Parc (Yvré-l'Evêque) **le mercredi 22 avril, avec un départ à 8h50 de l'arrêt de bus en face de la mairie, pour un retour vers 19h15.**
Cette sortie est organisée pour les jeunes de **11 à 17 ans** nés à partir de 2015.
Le tarif est de **16€.** IMPORTANT : prévoir un pique-nique. La fiche d'inscription est à récupérer en mairie. Renseignements : enfance-jeunesse@louvignedebais.fr ou 02 99 49 00 20

Jardins partagés

Le principe est simple : permettre aux habitants de cultiver leur potager dans un espace partagé. La rencontre, le partage, l'apprentissage et le respect de l'environnement sont des principes au cœur de cette démarche. Plusieurs parcelles de 20 m² minimum sont disponibles.
Les jardins sont situés rue Guy d'Espinay, en centre bourg.
Vous voulez tenter l'expérience ou avoir des précisions sur les jardins, contactez la mairie au 02 99 49 00 20 ou à : mairie@louvignedebais.fr

Nouvelle association

L'association a pour but de financer les soins nécessaires à l'amélioration de la qualité de vie et à la progression de Dorian, ainsi que l'acquisition de matériel approprié.

Président : David Marion
Contact : 07 85 62 40 65
benedav@sfr.fr

Taille des haies

Dans le cadre de la PAC, toutes interventions de taille et de coupe sur vos arbres et haies sont interdites du 16 mars jusqu'au 15 août inclus, de manière à protéger la période de reproduction des oiseaux.

Évènements sportifs

FOOT

Dimanche 12 avril
13h30 : SLFC B - US Chanteloup B
15h30 : SLFC A - Chateaugiron 2

Dimanche 19 avril
13h30 : SLFC B - US Janzé C

Dimanche 26 avril
15h30 : SLFC A - Etrelles

VOLLEY (M15F)

Dimanche 5 avril
11h00 : 6è tour de la Coupe de Bretagne

Dates de collecte

Mercredi 8 avril
Mardi 21 avril

Pensez à sortir vos poubelles et sacs jaunes uniquement la veille au soir.

Contacts

Mairie : 02 99 49 00 20
6 place de la Mairie
lundi : 8h30-12h00 et 14h30-17h30
du mardi au vendredi : 8h30-12h00
samedi (2ème et 4ème du mois) : 9h00 - 11h00
mairie@louvignedebais.fr

Mairie de Louvigné-de-Bais

Panneau pocket : Louvigné-de-Bais

Accueil de loisirs : 02 30 05 09 30
16A rue Anne de Bretagne
mercredis et vacances scolaires (7h30-18h30)
enfance-jeunesse@louvignedebais.fr

Agence postale : 02 99 49 00 79
5 place de la Mairie
lundi : 15h15-18h45
du mardi au vendredi : 9h30-13h00
samedi (2ème et 4ème du mois) : 9h30 - 12h00
ap.louvigne-de-bais@laposte.fr

Bibliothèque : 02 30 09 09 25
35A rue Mme de Sévigné
mercredi : 14h30-17h30
vendredi : 15h30-18h30
samedi : 10h00-13h00
bibliotheque@louvignedebais.fr

Publication-Rédaction :
Commission communication
Maquette et impression :
Mairie de Louvigné-de-Bais
Avril 2026